



DOSSIER DE PRESSE

**9 nouveaux lauréats normands
du Fonds d'accélération des
investissements industriels dans
les territoires**

SEPTEMBRE 2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté initialement par l'Etat de **400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros** financés à parité Etat / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, **l'Etat et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun** pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. En Normandie, **l'Etat et la Région Normandie mobilisent ainsi 20 millions de crédits supplémentaires jusqu'au 1er juin 2021.**

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*

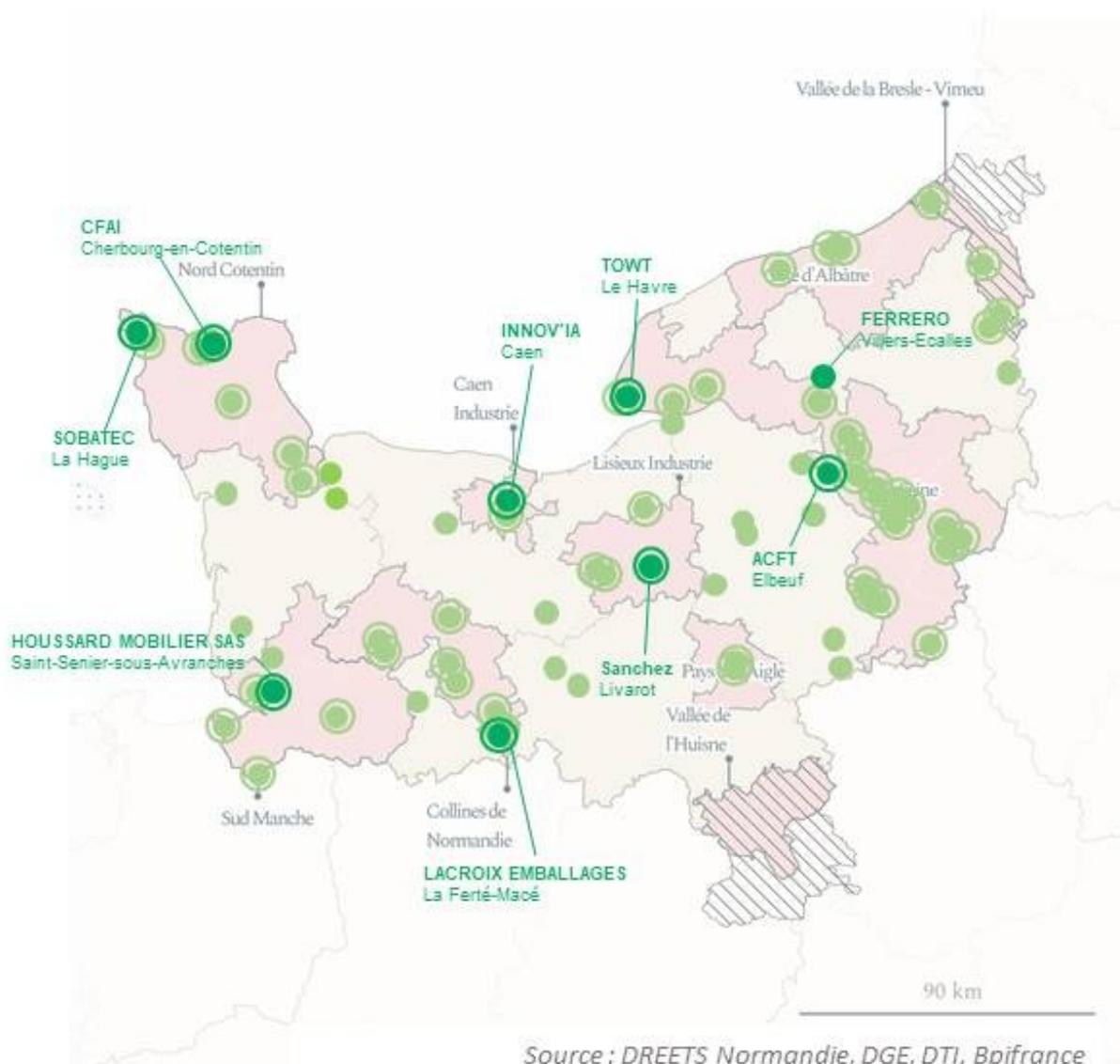
Les 9 nouveaux lauréats en région Normandie

9 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par le Conseil régional et la préfecture de région. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **5.179M€** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **102M€**. **Ces projets permettront de conforter 1447 emplois et pourront générer près de 152 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **76 projets normands** qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Les entreprises bénéficiaires sont **en majorité des PME (45) et des ETI (21)**.

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique. Sur les 76 projets retenus, 58 projets s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit plus de 76% des lauréats.

9 nouveaux projets lauréats en Normandie



Informations sur le projet

ACFT ← Porteur du projet

Elbeuf ← Commune

● Ancienne vague d'annonce

● Nouvelle vague d'annonce

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



Livarot (14) – Territoire d'Industrie Lisieux Industrie

L'activité de la société SANCHEZ va de la conception à la réalisation complète de tous les types de conteneurs, roll et plus largement tous les chariots de manutention et de transport. Les secteurs d'activités visés sont très divers car ils vont de la grande distribution à l'industrie automobiles, l'industrie pharmaceutique, les blanchisseries industrielles, l'agroalimentaire, les centres hospitaliers et plus globalement tous les établissements recevant du public.

Les matières travaillées vont de l'acier à l'inox en passant par l'aluminium. De nombreuses solutions de protection et/ou de finition et/ou d'identification sont envisageables. La force de l'entreprise est d'être un fabricant doté de son propre Bureau d'Étude équipé des technologies avancées en termes de CAO en liaison directe avec le service commercial. Cela permet de concevoir et réaliser selon les besoins et les cahiers des charges des différents clients afin de réaliser de très nombreux produits spécifiques.

Le projet d'investissement, soutenu par l'Etat et la Région Normandie dans le cadre du dispositif du plan de relance, doit permettre la construction d'un nouveau bâtiment de production d'une surface de 5 500 m² et l'acquisition de nombreux matériels de dernières générations. Toute cette démarche en termes de modernisation des procédés est concomitante avec une ferme volonté de développement de nouvelles compétences par des programmes de formation accentués et renforcés à tous les niveaux de l'atelier de production

Cette stratégie offensive est la résultante d'un incendie qui a ravagé l'ensemble de l'outil de production. Elle permettra à l'entreprise de pouvoir fabriquer et commercialiser ses produits dans une volonté d'accroître son rayonnement commercial en France et à l'international.

La Société SANCHEZ compte aujourd'hui 47 personnes en CDI et envisage la création d'un minimum de 4 à 5 CDI.

www.sanchez-industrie.com

Saint-Senier-sous-Avranches (50) – Territoire d'industrie Sud Manche

Créée en 1886, la société HOUSSARD MOBILIER réalise 9 m€ de chiffre d'affaires et emploie 75 salariés avec une usine située en proximité de la baie du Mont Saint Michel à Saint-Senier-Sous-Avranches (50).

En 1997, avec la commande emblématique de 1 900 chaises pour la cathédrale Notre Dame de Paris, la société HOUSSARD MOBILIER s'est imposée comme le leader national du mobilier liturgique avec, depuis plus de 50 ans, plus de 10 000 références à son actif en France et à l'étranger.

Aujourd'hui, la société s'est spécialisée dans la conception, la fabrication et la pose de solutions d'ameublement et d'agencement, sur le marché de l'hébergement collectif (universités, foyers de jeunes travailleurs, bailleurs sociaux, etc.).

Plus que jamais la crise sanitaire actuelle ne fait que renforcer la stratégie industrielle de l'entreprise basée, depuis toujours, sur une production "Origine France Garantie" pour une meilleure qualité et disponibilité de ses produits.

« HMS 2024 » est le plan stratégique validé par la direction et les actionnaires dont l'ambition est de devenir le n°1 français indépendant de la vente de mobilier liturgique et d'aménagement d'habitats collectifs, majoritairement en commande publique. Le projet permettra la fourniture du mobilier pour la reconstruction de la cathédrale Notre Dame de Paris à l'horizon 2024.

Eco-responsable dès la première heure et parfaitement en ligne avec l'opération : "Meublez-vous français !", le plan industriel « HMS 2024 » prévoit l'investissement de 2 M€ dans le renforcement d'un capacitaire industriel plus flexible pour des retombées territoriales dans la pérennisation d'un écosystème local (85 % des achats bois et sous-traitance) et la création de 15 emplois, soit une augmentation de 20% de l'effectif actuel du site.

www.houssardmobilier.fr

Cherbourg-en-Cotentin (50) – Territoire d'Industrie Nord Cotentin

Le Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie, organisme de formation et de préparation aux métiers de l'Industrie, innove depuis 30 ans pour s'adapter régulièrement aux attentes des industries de la région. Le Pôle formation UIMM forme chaque année plus de 500 apprentis en formation initiale (CAP - BAC PRO - BTS) mais également plus de 2500 apprenants en formation continue (Salariés et demandeurs d'emploi) pour anticiper les besoins en développement des entreprises industrielles.

Déjà implanté sur 6 sites dans le Calvados, l'Orne et la Manche depuis de nombreuses années, le Pôle formation UIMM poursuit son développement avec la construction d'un nouveau centre de formation à Cherbourg-en-Cotentin en activité pour la rentrée de septembre 2022.

Le nouveau bâtiment, situé rue du Général Koenig, d'une surface de 4000 m² comprenant 5 ateliers, 16 salles de cours, 2 salles de DAO/CAO, un amphithéâtre, une galerie de l'industrie... a pour objectif de renforcer le développement de l'apprentissage avec l'ouverture progressive d'une dizaine de formations en BAC PRO et en BTS notamment dans les métiers de la Chaudronnerie Tuyauterie Soudure, de la Maintenance, de l'Electrotechnique, de la Conception Navale... Au total plus de 250 apprentis pourront être formés chaque année à l'horizon 2025.

Les activités de formation continue préalablement dispensées sur le site de la Glacerie seront transférées vers ce nouveau centre de formation ainsi que les 2 formations en CAP et en BTS existantes.

Bénéficiant d'un développement économique notable depuis quelques années, les entreprises industrielles de la Manche font face à des besoins en compétences toujours plus importants. C'est pourquoi l'implantation stratégique de ce nouveau centre de formation plus spacieux et ouvert à un nouveau panel de formations industrielles va permettre de former les nouveaux collaborateurs des entreprises industrielles du territoire.

www.formation-industries-bn.fr

La Hague (50) – Territoire d’Industrie Nord Cotentin

SOBATEC est une PME familiale basée à la Hague depuis sa création en 1980. Spécialisée dans les domaines de la métallerie, serrurerie, chaudronnerie et tuyauterie, l’entreprise n’a cessé d’évoluer pour s’adapter aux besoins de ses clients. Initialement uniquement dédiée à la construction du site Orano de La Hague, SOBATEC a diversifié ses activités dans l’industrie navale et le secteur de la construction.

Le projet d’investissement permettra de poursuivre le développement de l’entreprise vers de nouveaux marchés en optimisant l’outil de production de l’entreprise. Plusieurs anciennes machines seront remplacées. De nouveaux outils seront également installés afin de développer les capacités de production de SOBATEC.

Le projet permettra également une optimisation de l’organisation de l’entreprise par la mise en place de logiciels performants.

Toutes ces évolutions permettront l’embauche d’environ 10 personnes dans les métiers de la production, de la gestion d’affaire et de la qualité.

La finalité est d’apporter un service de qualité aux clients de l’entreprise et d’assurer la pérennité de SOBATEC.

www.sobatec-metallerie.com

Elbeuf (76) – Territoire d’Industrie Axe Seine

« ACFT Bureau d’Études, PME Normande forte de 20 ans d’expérience et d’une quarantaine de collaborateurs implantée sur 2 sites de production à ELBEUF dans la région de ROUEN et à GONFREVILLE L’ORCHER dans la périphérie du HAVRE, fait partie d’un groupe de sociétés qui intègre ACFT Construction qui a pour activité la fabrication en mécanique.

ACFT Bureau d'Études qui œuvre dans les domaines de la Mécanique, Constructions Métallique, Installation Générale et EIA, porte également le projet VICAP. VICAP vient résoudre la situation doublement problématique dont souffre le déchet capsule de café, à savoir un taux de collecte très faible et l'absence d'une filière de traitement dédiée assurant la circularité de ses composants.

ACFT au travers du projet VICAP, y apporte une réponse « GreenTech » à très fort potentiel économique sur deux secteurs de compétence, le traitement industrialisé d'un déchet spécifique et la fabrication à échelle industrielle des moyens techniques de collecte et de valorisation. ACFT au travers du projet VICAP propose donc deux dispositifs techniques dont l'un permet l'optimisation de la collecte, tandis que l'autre permet une séparation parfaite des éléments (aluminium, plastique et marc de café). Ces dispositifs techniques corrélés à un concept commercial permettent de viabiliser économiquement la filière VICAP.

Les matériaux issus du circuit de collecte et de traitement VICAP, seront valorisés dans le cadre des activités économiques locales (agricultures, industrie) et viendront ainsi renforcer l'essor de l'économie circulaire Normande. Le projet VICAP devrait permettre, dans un premier temps, la création d'une dizaine d'emplois directs.

Dans cette perspective, ACFT s'engage sur le terrain de la parité, de l'apprentissage, de l'inclusion des jeunes, de l'accueil des travailleurs handicapés, de l'insertion des publics éloignés ou encore en matière d'achats responsable. Sur le terrain de la solidarité stricto-sensu, la solution VICAP permet à chaque fois qu'une capsule est collectée de verser un don solidaire à destination d'une association caritative, en l'occurrence à notre partenaire la Ligue contre le cancer.

www.acft-be.fr

Le Havre (76) – Territoire d'Industrie Axe Seine

Partant du constat que le vent est une ressource fiable et abondante au large et que la voile, notamment quand elle marche "au portant" et moteurs éteints, présente le meilleur rendement afin d'offrir un transport maritime véritablement décarboné, TOWT a déjà transporté depuis 2011 plus d'un million de produits à la voile en affrétant à la charge des vieux gréements.

Aujourd'hui, l'entreprise change d'échelle en lançant la construction de 4 voiliers-cargos d'une capacité de 1 100 tonnes chacun, économisant ainsi 3 000 tonnes de CO2 chaque année dès 2023 et 9 600 à partir de 2025. Implantée au Havre, l'entreprise fait appel à diverses compétences en France et en Normandie pour faire du transport à la voile une solution d'avenir : le design puis la construction d'un navire fiable et dé-risqué techniquement, l'adaptation des chaînes logistiques dans le port du Havre, la formation des marins, etc.

Après avoir mobilisé ces compétences en externe, TOWT étoffe son équipe interne avec 22 emplois directs créés dès 2023 (dont 6 à terre) et 90 dès 2025. TOWT est également labellisée «LHSPC» (Le Havre Smart Port City), a obtenu le statut de «projet commun» par le Grand Port Maritime du Havre, et dispose d'un accord stratégique avec HAROPA (fusion des ports du Havre, Rouen et Paris), dans le cadre de l'initiative Environmental Shipping Index. Fort de cet ancrage stratégique sur le port du Havre et l'axe Seine, TOWT a déjà reçu plus de 130 M€ de lettre d'intention de la part de grandes marques françaises, dont beaucoup sont implantées en Normandie (les cafés Belco, le chocolatier Cémoi, le groupe Pernod-Ricard...).

Fondamentalement tournée vers la mer, TOWT s'ancre au Havre, dans l'axe Seine et la région Normandie, territoire stratégique pour le commerce maritime international en France.

www.towt.eu

Caen (14) – Territoire d'Industrie Caen Industrie

LC INODRY est une entreprise spécialisée dans la fabrication de poudres alimentaires sur mesure. Elle dispose d'une expertise dans les technologies de séchage par atomisation, de granulation, d'agglomération, de micro-encapsulation ou de prilling.

Le projet consiste en la création d'un nouveau site de production à Caen permettant à la société d'augmenter ses capacités de production lui permettant de répondre aux besoins croissants des clients dans les années à venir. Ce site disposera de 3 unités de production qui vont permettre à Innov'ia de développer son expertise d'enrobage pour l'alimentaire (alimentation premium = alimentation bébé). La création de ce site sera associée à des investissements (bâtiments + outils industriels) et à la création de 37 emplois sur le territoire Normand..

www.innov-ia.com

La Ferté-Macé (61) – Territoire d'industrie Collines de Normandie

Fondé en 1946 dans le Haut Jura, LACROIX Emballages est un acteur industriel français qui fabrique des emballages en bois, carton et plastique. Afin d'optimiser sa flexibilité et sa réactivité et d'offrir le meilleur service à ses clients, l'entreprise a intégré différents services et savoir-faire, comme des bureaux R&D, des ateliers mécaniques ou encore des imprimeries.

Avec aujourd'hui 13 sites de production en France, LACROIX Emballages s'est implanté dès 1981 en Normandie pour être au plus près de ses clients. Le site de La Ferté Macé est encore aujourd'hui spécialisé dans les boîtes fromagères en carton.

Le soutien du fond d'accélération des investissements industriels permettra d'agrandir le bâtiment et de diversifier l'activité de ce site normand. En investissant dans des lignes de production dédiées à la fabrication de barquettes

en bois et en carton, LACROIX Emballages poursuit sa démarche d'innovations et d'apports de solutions plus écologiques sur le marché de l'emballage alimentaire.

Ce sera également la possibilité de créer de nouveaux emplois et d'améliorer les conditions de travail avec la modernisation des locaux sociaux. Ce projet permettra enfin d'installer des panneaux photovoltaïques afin de réduire l'empreinte énergétique du site.

Le projet d'extension du site de la Ferté Macé, situé dans une région référente en agro-alimentaire, s'inscrit dans les engagements de LACROIX Emballages de développer des emballages plus vertueux.

www.groupe-lacroix.com

FERRERO FRANCE

GE

Villers-Ecalles (76)

Depuis plus de 60 ans, le Groupe Ferrero s'est inscrit dans le cœur des Français. Ses produits ont ainsi conquis plus de 8 familles sur 10, faisant de Ferrero le chocolatier-confiseur préféré des Français.

Implanté dans la région de Rouen, Ferrero en France emploie aujourd'hui plus de 1400 collaborateurs, dont 1000 en Normandie. Dans la Vallée de l'Austreberthe, l'usine Ferrero est le premier site de fabrication de Nutella au monde et produit également près de 2,5 millions de barres Kinder Bueno chaque jour.

Avec le soutien des Services territoriaux de l'Etat et de la Région Normandie, Ferrero lance un programme d'investissement global pour moderniser et digitaliser les lignes de production de son usine de Villers-Ecalles afin de renforcer sa compétitivité, améliorer les conditions de travail et diminuer les émissions de CO2.

Au cœur de cette modernisation, la production de Kinder Bueno, qui fête cette année son 30e anniversaire, verra le réaménagement de ses lignes avec de nouvelles machines permettant d'améliorer les performances globales en prévenant les pertes et en réduisant le gaspillage. Cette modernisation facilitera la mise en place d'innovations telles que le nouvel emballage de Kinder Bueno

avec 23% d'épaisseur de plastique en moins. Elle permettra également d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs des lignes de Kinder Bueno par une meilleure ergonomie.

Si Ferrero est connu pour la qualité de ses produits, c'est parce que l'amélioration continue et la recherche de progrès sont au cœur de ses projets. Ferrero joue ainsi un rôle de premier plan en France en étant un acteur contributeur au développement du territoire, un employeur de référence, une famille de collaborateurs engagés, et un industriel responsable.

www.ferrero.fr

Contacts presse

Préfecture de la région Normandie :

Camille LEMAIRE : camille.lemaire@seine-maritime.gouv.fr /
pref-communication@seinemaritime.gouv.fr - Tél. : 02 32 76 53 18

Région Normandie :

Emmanuelle TIRILLY - emmanuelle.tirilly@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 98 85
Charlotte CHANTELOUP - charlotte.chanteloup@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 98 96
Laure WATTINNE - laure.wattinne@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 78 96

AD Normandie :

Dominique BOURDET – Dominique.bourdet@adnormandie.fr - Tél. : 06 71 51 66 91

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des résultats territorialisés des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr